

*Les Rencontres
D'Arboriculture
De Seine et Marne*

La Taille des Arbres d'Agrément

HANGAR DE LUGNY - MOISSY-CRAMAYEL
Jeudi 26 Juin 1997

*Organisé par le CAUE 77
et la Société Française d'Arboriculture,
avec la participation
de la Ville de Moissy-Cramayel*



Ville de Moissy-Cramayel



CAUE 77

LES RENCONTRES D'ARBORICULTURE DE SEINE-ET-MARNE

LA TAILLE DES ARBRES D'AGREMENT

Jeudi 26 juin

PROGRAMME

Matin : Conférence débat en salle

9h15 Accueil des participants - hangar de Lugny - rue de Lugny - Moissy-Cramayel

9h30 Présentation de la journée
Accueil par Jean-Jacques FOURNIER, maire de Moissy-Cramayel

9h45 Conférence
- Diaporama sur : - la place de l'arbre dans le paysage
- le fonctionnement de l'arbre
- le choix des différents types de taille

Olivier JACQMIN, paysagiste DPLG, Philippe MOUSSIERE, chargé de mission Arbre au Conseil Général de Seine-et-Marne, Augustin BONNARROT, arboriste au CAUE 77 (membres de la SFA)

10h15 Démarche et mise en oeuvre de la taille

Fabrice SALVATONI, formateur au centre de formation professionnelle et de promotion agricole et horticole de Saint-Germain-en-Laye (administrateur de la SFA)

10h45 Le point de vue d'un gestionnaire

Nicolas MATI, responsable du service arboriculture de la Direction des Espaces Verts Départementaux du Val de Marne (membre de la SFA)

11h15 La pratique des entrepreneurs - réglementation - matériel et sécurité

Frédéric MATHIAS, Président de l'Association des Grimpeurs d'Arbres Professionnels (membre de la SFA)

11h45 Débat

12h30 Déjeuner - Ferme de Lugny + traiteur (à la charge des participants)

Après-midi : Approche pratique sur le territoire de la commune de Moissy-Cramayel

14h00 Présentation de la politique de la commune pour la gestion de son patrimoine arboré

Monsieur le Maire ou le Maire-Adjoint chargé de l'environnement

14h30 Démonstration de taille douce par équipe d'élagueurs de la ville de Moissy

15h00 Visite du patrimoine arboré de la ville avec *Farid CHIKH, responsable du service espaces verts, Pierre DURUAL, maire adjoint et Jack LE BARBET, directeur des services techniques.*

16h30 Retour sur le site de démonstration de taille douce

17h00 Clôture de la rencontre

*Les Rencontres
D'Arboriculture
De Seine et Marne*

La Taille des Arbres d'Agrément

Jeudi 26 Juin 1997



DOSSIER DOCUMENTAIRE

La place de l'arbre dans le paysage et le choix des différents types de taille

LA PLACE DE L'ARBRE DANS LE PAYSAGE

L'arbre demeure l'élément végétal majeur de notre paysage quotidien par ses dimensions, sa pérennité, ses valeurs patrimoniales, culturelles, sociales, symboliques, urbanistiques, et bien d'autres encore....qui lui sont spécifiques. Par rapport à nos différents modes et cadres de vie, à nos contextes géographiques, historiques, sociaux et économiques, à notre environnement en général, chacun d'entre nous perçoit les arbres de manières différentes.

Ces différents modes de perception sont influencés par trois paramètres principaux que sont l'espace, le temps et la nature du matériau que représente l'arbre.

- ♦ l'espace : les lieux et modes de plantation...
- ♦ le temps : les époques, saisons, stades de développement...
- ♦ le matériau : les essences et leurs caractéristiques.

Quand un, ou plusieurs, paramètres est mal pris en considération, il y a souvent apparition de dégradations sur le végétal, par la taille notamment.

Mais il arrive également, quand tous les paramètres sont convenablement pris en compte, que l'intervention de l'homme sans compétence technique aboutissent à la mutilation des arbres.

LE CHOIX DES DIFFERENTS TYPES DE TAILLE

La connaissance du fonctionnement de l'arbre permet d'établir des principes techniques pour envisager le choix des différents types de taille.

Ainsi, on distingue couramment les arbres conduits en ports libres, sur lesquels on pratique des tailles qui maintiennent leur forme naturelle, et les arbres conduits en port dit architecturé contraints dans leur développement par des tailles plus particulières, répétées régulièrement visant à modifier l'architecture propre à chaque espèce pour leur donner une forme définie.

Les tailles de formation et d'entretien vont dans un sens ou dans un autre. Elles présentent une série d'interventions raisonnées, fondées sur des connaissances techniques et scientifiques qui respectent la physiologie des plantes en évitant ainsi les dégradations esthétiques et les cadences d'interventions trop répétées.

Au fond, qu'est-ce qui doit motiver le choix du type de taille :

- ♦ la conception : aménagement d'espaces = effets
- ♦ les contraintes du site = environnement technique
- ♦ les contraintes du végétal = physiologie
- ♦ les contraintes de moyens = techniques, humains et financiers.

CONCLUSION

L'arbre au contact de l'homme se voit attribuer une multitude de fonctions.

Pour chaque situations, et malgré une diversité extrême de la palette végétale, la taille est devenue un outil presque indispensable pour assurer une cohabitation que la vie moderne rend de plus en plus difficile. Voilà pourquoi il est nécessaire de bien saisir la démarche de la taille et sa mise en oeuvre.

*Olivier Jacqmin,
Augustin Bonnardot,
Philippe Moussière,
(Membres de la SFA).*

A propos de la taille des arbres d'ornement

Les opérations de taille appliquées sur l'arbre en milieu urbain ont généralement pour objectif de former les arbres afin qu'ils soient adaptés à leur environnement, de les maintenir dans les limites imposées par les contraintes de voiries et réseaux. Malheureusement ces opérations ne sont pas toujours effectuées dans les règles de l'art.

Si planter un ou plusieurs arbres dans un lieu public ou chez soi est un geste louable et sans doute nécessaire d'un point de vue, esthétique - social - historique, il n'en demeure pas moins un geste grave par ses implications à plus ou moins long terme. En effet tout commence lors de la décision de plantation par le choix judicieux du végétal, en connaissant les caractéristiques morphologiques et physiologiques de l'espèce et les règles élémentaires de composition des jardins ou de plantations en alignement.

En général, le végétal est formé en pépinière par des interventions de taille spécifiques à l'utilisation ultérieure (notamment en cas de contrat de culture). Cette taille de formation se déroule sur plusieurs années et permet de donner à l'arbre l'architecture adaptée au besoin. Ce travail réalisé par des professionnels comporte des opérations de mise en place des couronnes, du renforcement de la rectitude de la tige. Il est souvent dommage de voir que lors de la plantation ce travail est annihilé par une intervention non justifiée de rapprochement des rameaux ou d'un étêtage intempestif de la flèche. Il ne faut pas oublier qu'un arbre transplanté subit un stress et que supprimer ses réserves - nécessaires à une reprise optimale - peut le mettre en péril.

Par contre il est important de suivre la phrase de croissance du végétal en assurant la continuité du travail engagé en pépinière notamment en veillant :

- au bon développement de la charpente (supprimer les ramifications concurrentes de la tige ou qui se dirigent vers le centre du houppier - suivre le bon étagement des charpentières par couronnes successives). Au rééquilibrage ou au défourchage selon le principe de la taille sur hypotone (*cette ramification d'avenir, qu'il faut conserver, est située à la face inférieure de la branche initiale*).

- à remonter la couronne au fur et à mesure de la croissance de l'arbre, lorsqu'il se trouve en bordure de voirie ou s'il gêne le passage d'engins.

- à vérifier la mise au gabarit des ramifications pour l'application ultérieure d'une taille architecturée.

Il faut retenir qu'un suivi régulier est primordial pour une action de qualité, il arrive souvent que des arbres restent plusieurs années avant d'être taillés ce qui occasionne des coupes de grosse dimension - en tout cas supérieures à 5cm de \varnothing . *La première opération de taille sera engagée lorsque la reprise est effective (arbre est de nouveau capable de fabriquer des structures de dimension correcte). Sauf si un rééquilibrage est nécessaire, il est déconseillé de tailler sur rameau court car la branche doit se structurer à partir d'un axe dominant. Ne pas oublier que la taille de formation doit être légère, voire évitée si l'arbre a été élevé et planté correctement. En alignement, les interventions peuvent se faire sur une quinzaine d'années à l'aide d'un échenilloir ou d'une scie télescopique.*

Dans certains cas l'arbre d'alignement est conduit dès sa plantation dans l'optique de lui donner une forme artificielle ou dite architecturée, les opérations de taille de façonnage et d'entretien doivent être exécutées annuellement en hiver ou en été (en une ou deux fois) afin que l'arbre reste aux dimensions voulues.

Les formes architecturées peuvent être de différentes natures. Les plus connues sont les rideaux et les marquises. La méthode de travail consiste à couper les jeunes rameaux à l'aide d'un croissant manié manuellement du sol et à partir d'un échafaudage ou d'un lamier mécanique porté sur un engin pouvant être guidé au laser.

Un autre mode de conduite : la taille sur « têtes de chat ». L'arbre réagit au niveau des coupes par la prolifération de rejets. La reprise régulière occasionne la formation de petites têtes de chat qui deviennent rapidement des sites d'accumulation de réserves glucidiques (cf. travaux de G. Bory). La suppression systématique de ces lieux de réserve peut entraîner des avaries importantes au niveau des ramifications ; par contre, il est souhaitable de veiller au bon état sanitaire du maillage interne du houppier.

Lorsque l'arbre est situé dans un parc ou un jardin de grande dimension, il peut être mené en forme libre. C'est à dire que sa forme naturelle est respectée et que ses dimensions sont prises en compte par le gestionnaire ou le propriétaire. Pour ce type d'arbre la taille ne doit pas être systématique. Au contraire, elle peut entraîner, pour des espèces sensibles comme le hêtre, des avaries sérieuses.

Si des interventions sont envisagées (hormis celles qui concernent la formation du sujet), elles auront pour destination :

- soit la mise en sécurité de l'arbre - suppression des bois morts - actions sanitaires liées à une réflexion de lutte intégrée (*exemple : suppression des rameaux de jeunes platanes infectés par l'antracnose, dès fin d'automne, début hiver, en sectionnant sur les pousses de l'année précédente. Ainsi l'effet limitant agit sur 3 ans environ*).

- soit une éclaircie, ce travail doit tenir compte du fonctionnement physiologique de l'arbre (*se reporter aux travaux de P. Rimbault et P. Tanguy*) et du principe de taille qui consiste à supprimer des parties de branches en revenant sur une ramification de diamètre identique (*en tout cas pas inférieur à la moitié*) à celui de l'axe initial ou leur totalité en respectant l'angle de coupe (axé selon l'emplacement de la rive et du col de la branche).

Pour les arbres qui ont passé l'âge adulte et amorcé la période de sénescence une taille de renouvellement (d'accompagnement dans certains cas) est nécessaire. Elle permet - tout en respectant le rythme de ramification (*branches d'avenir situées sur la face supérieure des axes - phénomènes d'arcure visible*) d'alléger les charpentières et sélectionner les répétitions de compensation.

Ces derniers principes d'intervention font partie d'une démarche de taille raisonnée. Comme son nom l'indique celle-ci demande à l'élagueur d'avoir une bonne connaissance des espèces et de leur comportement physiologique. Pour travailler de manière efficace et conforme aux règles de l'art, l'ouvrier devra être un grimpeur d'arbre confirmé sachant utiliser le matériel adapté et se déplacer dans l'ensemble du houppier.

Pour le déplacement dans l'arbre, l'utilisation de griffes au grimper est à proscrire car il y a risque d'introduction d'agents pathogènes dans les tissus internes (*préférer l'utilisation du sac de lancer et le grimper au footlock par exemple*). Le choix du point d'ancrage est important car il permet une bonne prospection des ramifications jusqu'à leur extrémité (*utiliser une fausse fourche afin d'éviter le frottement du cordage sur l'écorce*).

La taille est souvent effectuée avec des scies arboricoles ou des tronçonneuses de petite cylindrée. Souvent, lorsque les sujets sont particulièrement sensibles à des maladies spécifiques, une désinfection des outils est nécessaire, voire obligatoire et l'utilisation de baume cicatrisant peut être préconisé.

Fabrice SALVATONI
CFPPAH de Saint-Germain en Laye

La pratique des entrepreneurs

Réglementation

Matériel et sécurité

Depuis une vingtaine d'années, les techniques de l'arboriculture ont beaucoup évolué. Il n'y a pas si longtemps, l'élagueur muni d'une ceinture en cuir escaladait les arbres griffes aux pieds. Inspiré par les grimpeurs de montagne, l'utilisation du rappel a permis une plus grande mobilité à l'intérieur de la couronne des arbres. De nouveaux harnais ont été mis au point pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels. Récemment, les élagueurs français ont appris comment installer depuis le sol une corde sur une fourche à 15 ou 20 mètres. Il est donc désormais possible de tailler un grand arbre sans avoir besoin pour cela d'une échelle ou de griffes.

Parallèlement à cette évolution, la profession est soumise, comme toutes les autres, à une réglementation en matière de sécurité. Cette réglementation fait actuellement l'objet de discussions avec le Ministère de l'Agriculture et la Mutualité Sociale Agricole. Pour représenter les professionnels, différents partenaires dont l'UNEP et l'AGAP (association des grimpeurs d'arbres professionnels) siègent dans ce groupe de travail.

L'arboriculture ornementale française est en train de se constituer peu à peu en profession à part entière. La création de la Société Française d'Arboriculture et du Conseil Européen d'Arboriculture nous met en contact avec nos collègues du monde entier. L'échange de techniques et de connaissances fait progresser considérablement nos savoirs sur l'arbre et les soins à lui apporter. Un grand effort de formation est en cours et la recherche scientifique s'intéresse de plus en plus aux arbres d'ornement. Être élagueur est donc bien devenu un véritable métier appelé à se développer.

Frédéric MATHIAS

LES CONSEQUENCES DE LA COUPE D'UNE GROSSE BRANCHE

Ceci est valable également pour la coupe de l'extrémité du tronc (étêtage). Dans les deux cas, qui sont parfois associés, il s'agit de la taille radicale, encore trop fréquemment employée.

SUR LE NIVEAU DE RESERVES DE L'ARBRE

En coupant une branche, on agit de plusieurs manières sur l'équilibre des réserves de l'arbre (voir texte de Gérard Bory) :

- on élimine des rameaux et des bourgeons, donc une partie de la source photosynthétique. Privé de ses feuilles, l'arbre devra puiser dans ses stocks de réserves pour continuer à vivre, jusqu'à ce qu'il refabrique de nouvelles feuilles.
- on ôte à l'arbre un site de stockage des réserves : l'aubier et le bois de la branche coupée. Le niveau du stock sera diminué d'autant.
- on crée un nouveau "puits" : la plaie de taille autour de laquelle l'arbre va disposer des barrières chimiques internes (les barrières de la compartimentation : théorie de Shigo).

Gérard Bory a montré, sur Platane, que des arbres taillés radicalement avaient un niveau global de réserves 40 à 60% inférieur à celui d'arbres non taillés et ce, sept années après la coupe des branches.

SUR LA TENUE MECANIQUE DE LA BRANCHE

Le bois interne mis au contact de l'air est colonisé d'abord par des bactéries, puis par des champignons de différente nature (GROSCLAUDE, 1992). Plus la plaie est d'un diamètre important, moins l'arbre pourra installer à l'intérieur des barrières chimiques destinées à bloquer l'invasion des agents destructeurs du bois.

Un foyer de pourriture apparaît, progressant peu à peu vers le tronc puis vers la base de celui-ci. Le bois dégradé peut devenir spongieux ; gorgé d'eau, il peut devenir beaucoup plus lourd que la normale : le risque de rupture est alors considérablement augmenté (observé plusieurs fois sur Peuplier).

Dans certaines conditions, la plaie peut être complètement refermée par un bourrelet cicatriciel circulaire. Il existe vraisemblablement un diamètre seuil en deçà duquel la cicatrisation peut être complète : de l'ordre de 15 cm sur Tilleul et de 20 cm sur Platane et pour des arbres vigoureux (observations personnelles).

Si l'arbre est vigoureux, des rejets apparaissent et se développent vite sur le pourtour de la plaie. Ces rejets ont un ancrage superficiel qui se fragilise avec la disparition du bois interne de la branche porteuse. L'arrachage de ces rejets a été constaté sur Robinier, Peuplier, Marronnier, Frêne.

Tous les arbres (et tous les bois) sont sujets à ce processus ; seule varie la vitesse de la progression de la pourriture.

SUR LE SYSTEME RACINAIRE

On dit que la disparition d'une branche entraîne symétriquement la disparition d'une ou de plusieurs racines, en vertu de l'équilibre entre parties aérienne et souterraine. A notre connaissance, ce phénomène n'a pas été démontré.

SUR L'ESPERANCE DE MAINTIEN

L'espérance de maintien est une notion différente de celle d'espérance de vie (PHYTOCONSEIL, 1995). Un arbre peut vivre sous des formes diverses : rejets, drageons après la disparition du tronc principal. La notion de maintien intègre le rôle d'agrément de l'arbre avec sa stature verticale et son tronc souvent unique, ainsi qu'un niveau de risque acceptable pour les biens et les personnes.

Un arbre dont les branches principales ont été coupées aura une espérance de maintien raccourcie.

SUR LA DANGEROUSITE DE L'ARBRE

Les processus de dégradation du bois interne conduisent à fragiliser la structure globale des branches et du tronc et à augmenter de manière significative le risque de cassure et de chute de tout ou partie de l'arbre.

SUR LA SILHOUETTE DE L'ARBRE

La silhouette naturelle de l'arbre est détruite. L'arbre va reformer une autre silhouette. Les perturbations au sens architectural sont nombreuses et profondes. C'est un individu architecturalement différent qui remplace le précédent.

SUR LA CONDUITE DE L'ARBRE

Les arbres taillés radicalement posent énormément de problème de conduite. Les interventions sont nécessaires fréquentes, peu satisfaisantes pour l'œil et délicates à mener. L'une des solutions peut consister à restreindre volontairement le volume du houppier et à le maintenir par des tailles répétées (forme architecturées). Il ne s'agit néanmoins que de solutions de rattrapage et d'attente.

C.F.P.A. de LOMME
rue de la Miltérie
59 463 LOMME Cedex
Tel : 03.20.17.03.90

Centres de Formation, associations et partenaires des métiers de l'élagage

INTRODUCTION

ELAGAGE

C'est l'ensemble des actions de taille, de soins et d'entretien des arbres d'ornement, qu'ils soient jeunes ou adultes.

L'élagage vise à :

- réduire les risques de chute et de casse des branches ou du tronc
- adapter la forme, les dimensions et la densité de la couronne à son environnement (on peut définir l'environnement de l'arbre par les contraintes écologiques exercées par le milieu et par les pratiques du site par les habitants et les usagers).

Il est courant d'inclure dans l'élagage les activités d'abattage, et notamment de démontage, et d'essouchement des arbres d'ornement.

Le métier de grimpeur-élagueur est en passe de bien s'installer. La profession se structure de plus en plus. Cependant, il reste encore beaucoup de choses à faire pour parvenir à une reconnaissance complète.

Le grimpeur-élagueur est associé à la taille douce, concept, aujourd'hui remplacé par celui de taille raisonnée, que l'on pourrait définir comme l'art de conduire la partie aérienne d'un arbre en analysant les contraintes exercées par son environnement (place disponible, pratiques des lieux par les uns et les autres), en définissant les objectifs à atteindre pour que l'arbre soit bien intégré dans son site, et en décidant des opérations de taille à mener ainsi que leur fréquence.

L'élagueur doit donc être « intelligent » et adapter ses interventions à chaque arbre, en considérant son espèce et son stade de développement.

Ceci suppose que l'élagueur soit formé. Les centres de formation sont nombreux à proposer des formations en élagage. Outre les 5 centres reconnus officiellement par l'UNEP (Nérac, Lomme, Tours-Fondettes, Saint-Germain-en-Laye et Châteauneuf-du-Rhône). Il en existe d'autres où le niveau est semble-t-il variable depuis le très bon jusqu'à l'inacceptable.

En ce qui concerne les formations actuelles, l'enseignement est encore trop exclusivement tourné vers la taille des grands arbres d'ornement. Sont relativement délaissées, la taille architecturée (pour laquelle des compétences spécifiques sont requises), la taille de formation des arbres jeunes, la taille des structures ligneuses telles que haies hautes et basses non arbustives, la taille des arbustes. Or, il s'agit là d'autant de domaines qui sont encore mis de côté et qui pourraient sans doute constituer des marchés intéressants (et qui sont des nécessités évidentes du point de vue de l'entretien des espaces), sous réserve que les donneurs d'ordre s'aperçoivent de même de cette nécessité.

Un travail est en cours au Conseil Européen d'Arboriculture (EAC), pour définir le niveau de compétences de l'élagueur européen. Il est clair que ce système de certification doit être pensé au niveau européen. Il en existe un tout à fait opérationnel aux Etats-Unis.

En ce qui concerne les relations entre les élagueurs et les maîtres d'ouvrage, un groupe de travail s'est réuni pendant deux ans pour mettre au point les nouvelles règles de l'art qui figureront au Fascicule 35 du Cahier des Clauses Techniques Générales portant sur les espaces verts. Ce travail commandé par la Caisse Centrale des Marchés Publics doit être publié en 1998. Ces prescriptions générales s'appliquent pour les marchés publics et servent de base à l'élaboration des cahiers des charges particuliers.

Dans la continuité, ce groupe de travail s'est donné pour tâche de rénover, sous l'égide de l'Institut pour le Développement Forestier, l'ouvrage de E. Michau sur la taille des arbres d'ornement. Cet ouvrage de référence (de loin la meilleure vente des livres de l>IDF, soit plus de 12 000 exemplaires vendus) est dépassé ou trop imprécis dans plusieurs de ces propos. Une rénovation s'imposait afin d'intégrer les données de la taille raisonnée. La publication de cet ouvrage est prévue pour 1999.

Enfin, dernier point, et non le moins important, les règles de sécurité sont en cours de mise au point, à la faveur notamment des harmonisations européennes. Les élagueurs étant assimilés aux travailleurs en bâtiment, ils sont assujettis aux mêmes règles de sécurité concernant les systèmes de protection et les normes de matériel. Une rencontre récente (19 mars 1997) a réuni des représentants du Ministère du travail et les élagueurs. Des aménagements substantielles des règles de sécurité devraient être obtenus. Les délais seront sans doute relativement longs compte tenu du cadre européen. Quoi qu'il en soit, les élagueurs se doivent impérativement d'être au courant des évolutions en matière de sécurité.

*François Freytet,
Formateur au Lycée Horticole de Lomme (54),
Membre de la SFA..*

*Les Rencontres
D'Arboriculture
De Seine et Marne*

La Taille des Arbres d'Agrément

Jeudi 26 Juin 1997



*Visite du patrimoine arboré
de la Ville de Moissy*

Visite du patrimoine arboré de la Ville de Moissy

1) Parc des Maillettes

Essences : variées (Bouleaux, Frênes, Merisiers, Chênes, etc...)

Historique : plantations en baliveaux il y a environ 8 ans. Il n'y a jamais eu de taille.

Problèmes : - Il ne faut pas de branches à moins de 2m de haut :

- * visibilité, sécurité,
- * facilité de gestion (tonte),
- * possibilité d'occupation de l'espace sous les arbres (repos, jeux, promenade,)

Taille : de formation (par S.E.V.) :

- élévation de couronne,
- défourchages,
- soins aux plaies, inspection.

coût estimatif de l'intervention en régie :

60 F. T.T.C. / arbre (1/2 H. par un agent pour un arbre, coût horaire pour un agent estimé à 120 F. T.T.C.).

2) Rue des Pièces de Lugny

Essence : surtout Tilleuls argentés

Historique : plantés il y a environ 10 ans. Pas de taille particulière

Problèmes : Croissance très importante de cette espèce, très près des pavillons (ombre, risque de chute de branches, feuilles dans les gouttières, encombrement du houppier, etc...).

Taille : Il s'agit d'un mauvais choix d'espèce et un abattage suivi de remplacement par une espèce adaptée est à envisager.

En attendant et pour satisfaire à court terme les riverains, rapprochement sur bois assez gros, en connaissance de cause.

coût estimatif de l'intervention en régie :

360 F. T.T.C. / arbre (11/30. par deux agents pour un arbre).

3) Rue des Pièces de Lugny

Essence : Tilleuls

Historique : Plantés il y a environ 10 ans. Pas de taille particulière.

Problèmes : Cette essence a un développement plus réduit que celui du Tilleul argenté. Il y a moins de perches verticales. Enfin, les arbres sont davantage éloignés des pavillons. Si rien n'est fait, cependant, ces sujets, encore très jeunes, vont devenir incompatibles avec leur environnement.

Taille : tentative de maintenir ces arbres par une formation, certes un peu tardive, en fuseau.
Début en 1995 par S.E.V. Désormais, intervention annuelle en vert.

coût estimatif de l'intervention en régie :

240 F. T.T.C. / arbre (1 H. par deux agents pour un arbre).

4) Parc des Marronniers

Essence : en particulier Frênes oxyphylles "Raywood" (+ Marronniers et Cerisiers à fleurs).

Historique : plantation en 1994/95 par le SEV à partir de sujets Ti 18/20 (?); origine: Pépinières ARBOR.

Problèmes : aucun. Sans contrainte particulière, ces sujets peuvent être laissés libres.

Taille : en pépinière et depuis la plantation, formation (défourchages, régularisation du bas du houppier).

5) Allée des Marronniers

Essence : Marronniers d'Inde.

Historique : Arbres centenaires très perturbés depuis plus de 10 ans par les aménagements urbains environnants.

Problèmes : Stade physiologique "dépérissant": dessèchement en cime, nombreuses réitérations sur charpentières, croissance faible, bois mort important, croissance épitome.

Déjà quatre arbres ont dû être abattus pour des raisons de sécurité. Ils ont été remplacés par des sujets Ti 60/80 (recentrés par rapport à la plate-bande).

Option : Changement des arbres unité par unité au fur et à mesure de l'évolution du dépérissement.

Taille : En attendant les remplacements, surveillance particulière des arbres en place et afin d'éviter une présence de bois mort (risque de chute), réalisation d'une taille de nettoyage et d'éclaircie.

Taille réalisée par l'Entreprise Lelarge.

coût de l'intervention par entreprise :

5.000 F. T.T.C. / arbre

6) Avenue Jean Jaurès

Essence : Tilleuls

Historique : Plantés il y a environ 100 ans. Dans la mesure où il existe très peu de vieux arbres dans la Ville Nouvelle, il convient d'adopter une attitude particulièrement conservatrice.

Taille : - taille en rideau assez large
- en vert, au croissant, annuelle (fin mai, début juin)
- de réduction, tous les 5 ans (automne, hiver)

coût annuel de l'intervention par entreprise :
41.000 F. T.T.C.

7) Rue de la liberté

Essence : Tilleuls

Historique : Plantés en 1995 à partir de T1 30/35 préformés (origine Pépinières Bruns)

Problème : le houppier ne doit pas s'élargir et rester inclus dans un volume architectural: rideau continu et étroit de 0,7m de large.

Taille : 2 tailles annuelles ont déjà été réalisées : réduction au sécateur (SEV) des pousses de l'année et maintien de la structure palissée favorisant les prolongements.

Taille en vert annuelle au croissant.

coût estimatif de l'intervention en régie :
240 F. T.T.C. / arbre (1 H. par deux agents pour un arbre).

8) Place du 14 Juillet

Essence : Platanes

Historique : Plantés en 1995 à partir de T1 30/35 préformés (origine Pépinières Bruns).

Problème : - Il s'agit d'obtenir un "toit vert" du marché.

- Depuis les étages des immeubles: vue sur un plancher de feuillage.
- Cloisonner l'espace afin de limiter le vent, créer une intimité.

Taille : annuelle (par les SEV)

- Formation et maintien des charpentières horizontales afin de leur conserver une forme en toit et un encombrement compatible avec les activités de marché.
- Taille, nettoyage des branches cassées (vandalisme et chocs dus au marché).
- Taille des pousses de l'année au sécateur.
- Mise en évidence des prolongements.

A terme, on choisira une taille en vert au croissant ou une taille annuelle sur têtes de saule.

coût estimatif de l'intervention en régie :
240 F. T.T.C. / arbre (1 H. par deux agents pour un arbre).

9) Mail de Marronniers du Chemin de la Brie

Essence : Marronniers

Historique : Plantation EPA. Environ 15 ans

Problème : Arbres dont le développement dès maintenant, est incompatible avec la proximité et l'orientation des pavillons. La ligne la plus proche des bâtiments ne pourra être maintenue à terme.

Taille : très drastique "provisoire" sur toutes les branches du côté des pavillons. Amélioration ponctuelle pour les riverains mais qui ne résout pas le problème

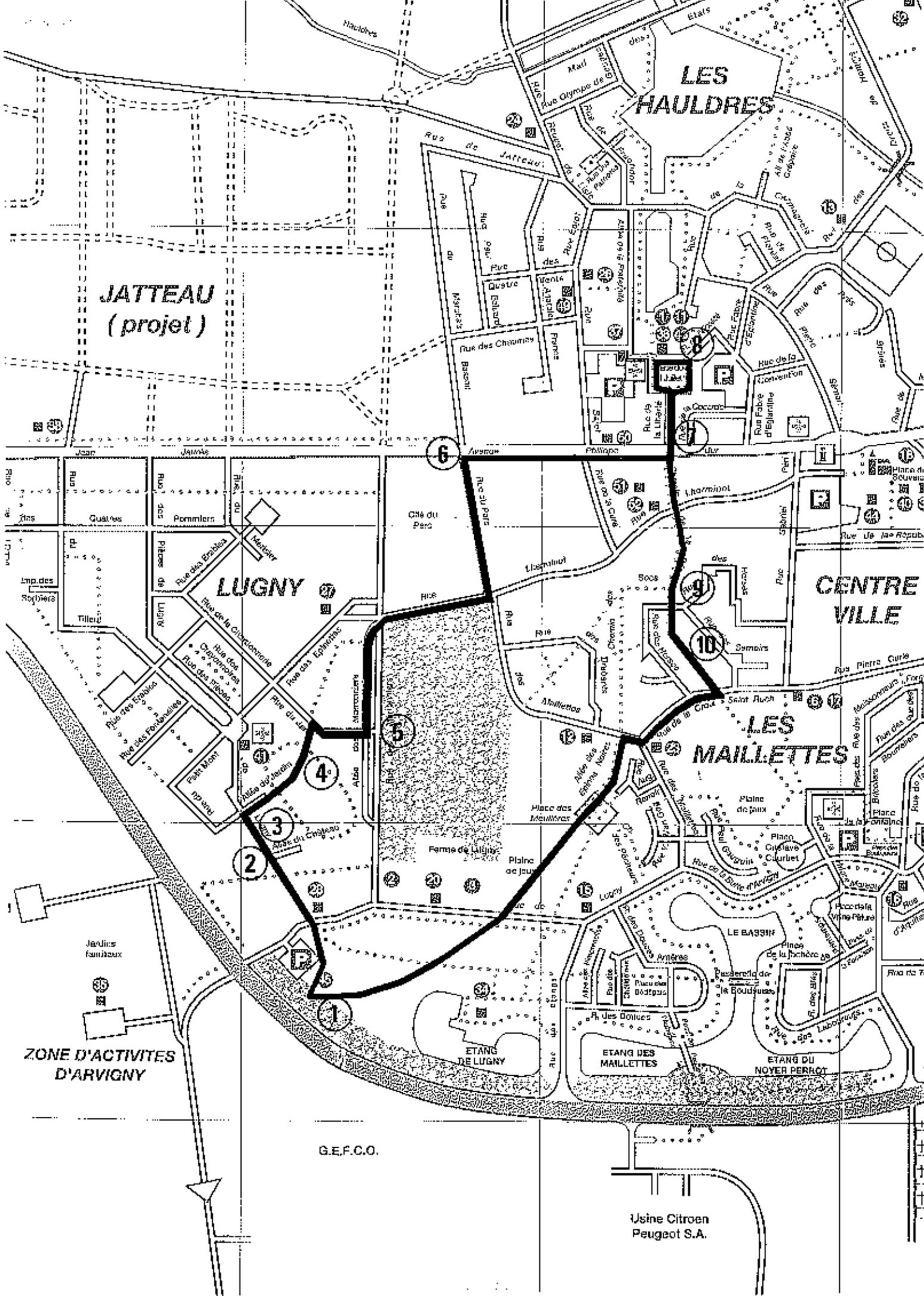
La taille a eu lieu en 1996 par une entreprise.

10) Chemin de la Brie

Essence : Tilleuls

Historique : Plantation EPA. Environ 15ans

Problème : Arbres très près des bâtiments, à très fort développement (en particulier pour les quelques Tilleuls argentés) et qui ne sont pas à l'échelle des pavillons. Ils apportent de plus une ombre énorme, entraînent une chute de feuilles importante dans les gouttières et éventuellement des risques de chute de branches.



JATTEAU
(projet)

LES HAULDRES

LUGNY

CENTRE VILLE

LES MAILLETES

ZONE D'ACTIVITES
D'ARVIGNY

G.E.F.C.O.

Usine Citroen
Peugeot S.A.

6

4

3

2

1

5

9

10

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100